

Procès-verbal
Conseil exécutif de la Sous-section CBC/Radio-Canada
Rencontre en personne
6 juin 2016
Holiday Inn Yorkdale

Participants :

David Croft

Saida Ouchaou-Ozarowski

Natalie Clancy

Annick Forest

Marc-Philippe Laurin

Chantal Payant

Gaynette Spafford

John O'Connor

Harry Mesh

Wendy Martin

Naomi Robinson

Michael Robert

Sean Laughlin

Wil Fundal

Absence annoncée : Jonathan Spence

La séance ouvre à 9 h 10.

PROPOSITION : approuver l'ordre du jour.

P/A G. Spafford / W. Fundal ADOPTÉE

FIN DU CONGRÈS

Le CESS a une longue discussion à propos du congrès de la GCM qui s'est terminé hier. De nombreuses personnes disent que le congrès se déroule bien en deux jours, mais qu'il n'y a pas suffisamment de temps pour certaines discussions, notamment la séance d'interrogation pendant la journée de la Sous-section Radio-Canada et les motions de l'assemblée pendant l'assemblée plénière principale. Les gens pensent que de limiter à 3 minutes les interventions pendant les débats est une excellente idée. Harry Mesh suggère un post mortem financier du congrès pour examiner le montant d'argent économisé en coupant ½ journée. Chantal Payant note que le Bureau national refuse de payer le déplacement d'une déléguée d'Ottawa qui a peur de l'avion et préfère prendre le train. Le bureau d'Ottawa paie pour le billet de train, mais la personne assiste en tant qu'observatrice, non une déléguée. MPL dit qu'il aborderait cette question avec le CEN. MPL prend également des notes concernant des suggestions spécifiques pour les congrès à venir et les transmettra au CEN.

PROPOSITION : Le CESS recommande vivement que toutes les motions nationales qui ont été soumises au Congrès 2016, mais qui n'ont pas été discutées, soient affichées sur le site Web de la GCM avant la fin juin 2016 et que les réponses du CEN pour chacune des motions soient affichées avant la fin septembre 2016.

P/A N. Robinson / H. Mesh

ADOPTÉE

PROPOSITION :

Il est résolu que la Sous-section Radio-Canada étudie les moyens de garantir un porte-parole français en tout temps et apporte les changements voulus pour y parvenir dès que possible.

P/A C. Payant / A. Forest ADOPTÉE

Annick Forest dit que le but de la proposition est de s'assurer qu'il y ait quelqu'un qui parle français afin de devenir le porte-parole officiel de la Sous-section, car rien n'oblige le président à être bilingue. Mesh prévient que la personne désignée ne peut être isolée du président et livrer un message complètement différent.

PROPOSITION : Que le CESS crée un sous-comité pour étudier la question de garantir un porte-parole français.

P/A C. Payant / S. Ouchaou-Ozarowski ADOPTÉE

Le sous-comité comprendra Saida, Nathalie et Chantal.

TRANSMISSION (DES SIGNAUX) DE LA SANTÉ ET DE LA SÉCURITÉ

Harry Mesh dit que ce comité relève du Code canadien du travail. Il croit qu'il n'a pas été repeuplé depuis quatre ans et qu'il y a quatre postes à pourvoir. MPL dit qu'il veut vérifier le délai avec les avocats. Mesh trouve une référence sur le site Web d'EDSC, en indiquant que les mandats ne peuvent dépasser deux ans. Il enverra à MPL le lien par courriel et la liste des membres actuels du comité. MPL leur fera savoir que le comité n'est plus actuel et les invitera à présenter une nouvelle candidature. L'appel ira seulement aux personnes qui travaillent dans les transmissions. MPL dit que Radio-Canada pourrait demander d'envoyer un courriel à tous ceux qui travaillent dans les transmissions, en affichant un lien vers le communiqué de la GCM.

PROPOSITION : Que le comité (transmission des signaux) de la santé et de la sécurité en milieu de travail soit repeuplé.

P/A N. Clancy / H. Mesh ADOPTÉE

CMN

MPL déclare qu'il existe une entente pour créer un groupe de travail sur le milieu de travail et la culture. Il dit que l'union n'a pas encore répondu à la suggestion et qu'il en reparlera à la prochaine réunion du CCAS. Nathalie Clancy dit qu'elle s'inquiète que Radio-Canada essaie d'obtenir un suivi du rapport Rubin de la part de n'importe quel comité qui a plus de mordant. Elle s'inquiète qu'en adoptant ce groupe de travail, l'obligation de Radio-Canada puisse être affaiblie. Naomi Robinson mentionne que le CML de Toronto tente également d'obtenir de l'information à propos de ce qu'il advient

avec le rapport Rubin et de vers où se tourner pour lutter contre le harcèlement sexuel et la violence en milieu de travail.

DATES D'ANCIENNETÉ

MPL présente une mise à jour à la suite d'une demande d'un membre sur l'affichage des dates d'ancienneté. Selon l'avocat de la GCM, il serait acceptable d'afficher une liste de noms, avec leur date d'ancienneté. MPL poursuit en disant que le CEN se penchera sur cette question.

QUESTIONS RELATIVES AUX COMMUNICATIONS

MPL mentionne qu'un directeur du CESS a envoyé un communiqué par l'intermédiaire du Bureau national, sans consulter la Sous-section, ce qui ne fait pas partie de la pratique du CESS. Il déclare que nous devons réaffirmer de ne pas faire des affaires de cette façon.

PROPOSITION : passer à huis clos.

P/A H. Mesh / S. Ouchaou-Ozarowski ADOPTÉE

PROPOSITION : reprendre la séance régulière.

P/A variée ADOPTÉE

PROPOSITION : Qu'aucune communication ne soit envoyée par le bureau sur des questions relatives à Radio-Canada/CBC sans connaissance et consentement préalables du président du CESS et qu'aucune communication portant la signature d'un membre individuel du CESS, autre que celle du président, sans autorisation préalable du CESS ne soit envoyée par le bureau.

Si possible, le président du CESS consultera le CESS avant une telle communication.

P/A H. Mesh / C. Payant ADOPTÉE

Sean Laughlin remercie les membres du CESS, car il va s'absenter pour son congé de paternité.

PROPOSITION : changer le nom du prix de reconnaissance de la GCM pour celui de « prix de la solidarité » ou « solidarity award ».

P/A S. Laughlin/variée ADOPTÉE

PROPOSITION : nommer Margaret O'Sullivan pour un prix de la solidarité GCM/CESS pour ses nombreuses années de service dévoué et son soutien indéfectible au Sous-comité.

P/A G. Spafford/variée ADOPTÉE

MISE À JOUR DU CCEE

Wil Fundal indique que Radio-Canada n'a pas amélioré son taux de représentation des minorités. Il mentionne qu'une personne dans un groupe désigné a quitté la Corporation après qu'elle ait été formée pour un poste de gestion et que ce poste ait été offert à un blanc. Il dit que la culture chez Radio-Canada ne prône pas l'inclusivité. Il poursuit en disant que Radio-Canada ne compte pas d'employés temporaires, mais qu'il pourrait commencer à en avoir. Il indique qu'un poste est actuellement vacant sur le CCEE.

QUESTIONS RELATIVES À LA SRC

MPL déclare qu'avec un nouveau directeur de la SRC en place, il a officiellement demandé la reprise du Sous-comité mixte de la SRC. Les membres francophones du CESS indiquent qu'il y a de nombreuses questions à aborder, y compris les difficultés de dotation et la confusion dans le monde digital.

MOTIONS DU CONGRÈS

Harry Mesh et le comité effectueront un rapport de motions pour le site Web.

Plusieurs des motions seront au prochain ordre du jour du CESS : le point 2, trouver un plan de rechange à celui de 2020; point 3, faire pression pour nommer un membre de la GCM sur le comité de Radio-Canada; point 5, combiner les postes de directeur de l'éducation et des employés temporaires ; et point 6, combler les lacunes relatives à l'emploi temporaire.

Les autres points ont été transmis à d'autres comités.

PROPOSITION : renvoyer la motion n° 4, un examen du poste de reporter/rédacteur de la bande 8, au comité d'évaluation des postes.

P/A H. Mesh / A. Forest ADOPTÉE

Le point 7, afficher des listes d'ancienneté, a été renvoyé au CEN.

MPL dit qu'il transmettra le point 8, en demandant un examen complet du comité d'évaluation des postes d'ici la fin de 2017, aux représentants des employés du comité d'évaluation des postes et au comité d'évaluation des postes ainsi qu'au CMN. Il déclare que le message doit être envoyé à l'effet que le comité d'évaluation des postes doit travailler plus rapidement. Forest laisse entendre que le processus nécessite davantage de ressources.

PROPOSITION : Que le CESS recommande au CEN que les planificateurs des transmissions du secteur de Vancouver soient déplacés vers le secteur des émetteurs de la C.-B. Ce déplacement a déjà été approuvé par les deux comités exécutifs locaux.

P/A N. Clancy / H. Mesh ADOPTÉE

RENCONTRE EN PERSONNE EN AUTOMNE

MPL diffusera quelques dates possibles pour notre prochaine réunion en personne.

Séance levée à 17 h.